



# Déclaration liminaire de la FSU au CTA du 25 mars 2021

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs membres du CTA,

Nous nous disions en préparant ce CTA que nous avions parfois l'impression de nous répéter... Mais les mois de pandémies passent, la tension et la fatigue montent chez les personnels, les élèves, la communauté éducative. Quelques mesures peu compliquées pourraient donner un peu de marge de manœuvre en ces temps difficiles pour tous :

- suspendre par exemple les 188 suppressions de postes dans le 2<sup>nd</sup> degré dans notre académie,
- transformer des HSA en heures postes,
- recruter massivement des AED...

Oui nous nous répétons, mais vous n'écoutez rien !

Dans l'immédiat, les enseignants sont dans l'impossibilité de fournir le même travail que les autres années avec le port des masques, le dispositif une classe = une salle en collège qui complique le travail des collègues, "l'alternance" en lycée qui génère des tensions entre les collègues et entre les établissements, les classes fermées, les absences liées aux cas contact, à la Covid dont des effets psychologiques et sociaux se font de plus en plus sentir.

Il faut en tenir compte mais vous ne nous écoutez pas.

Mais, à cette fatigue, s'ajoute le mépris jamais démenti, dont le ministre fait preuve à notre égard. Le ministre n'a mis en place aucune stratégie sanitaire digne de ce nom, ayant pour objectif de protéger et de rassurer élèves et personnels. A moins d'appeler « stratégie » la multiplication des protocoles sanitaires dits « renforcés », inapplicables en pratique, dont le seul objectif est de minimiser la réalité de la contamination dans les établissements. Nous vivons de plus en plus une pression pour un accueil « quasi normal » des élèves en lycées... Mais la situation n'est pas « quasi normale » mais bien toujours malheureusement exceptionnelle !

De plus, l'annonce du ministre de la vaccination des enseignants « au plus tard » au mois de mars en tant que « professionnels de premier rang » est encore une fois démentie par les faits, comme les campagnes massives de test dans les établissements !

Celle de M. Macron, bien tardive, sera-t-elle suivie d'effets ?

Cette crise sanitaire montre l'importance des besoins en matière de santé à l'école pour les élèves et la nécessité de créer de nombreux postes infirmiers afin que chaque établissement dispose d'un réel temps plein et d'une offre de consultations identique pour chaque élève, étudiant quelque soit son lieu de scolarité.

La carte scolaire dans notre académie dans ce contexte est ressentie comme une insulte à notre engagement et à notre travail. Alors que tout montre que la crise sanitaire actuelle a de lourdes conséquences sur les apprentissages et le bien-être des élèves, alors que tout devrait être fait pour permettre un enseignement dans des conditions optimales, le gouvernement, toujours fidèle à son obsession d'austérité budgétaire, poursuit jusqu'à l'absurde la mise à mal du système public d'éducation avec les 212 millions budgétisés et non dépensés par le ministère l'an passé. Comme s'il n'y avait pas de besoins urgents à satisfaire !

Avec la suppression des 1883 postes à la rentrée 2021 et la volonté de les compenser par 1847 ETP en HSA, le seul et unique objectif poursuivi est la réalisation d'économies mais au détriment de la santé des personnels qui sont épuisés. Les heures supplémentaires permettant au ministère de verser des cotisations bien inférieures ! L'Education nationale n'est pas une priorité pour ce gouvernement et l'écho de la politique du « Quoi qu'il en coûte » n'a pas dû parvenir jusqu'à la rue de Grenelle et ce sont les personnels et les élèves qui en font les frais actuellement...

La carte scolaire académique prévue pour la rentrée 2021 est malheureusement le reflet fidèle de cette politique nationale.

87 emplois supprimés dans les collèges, 101 emplois supprimés dans les lycées, les heures supplémentaires qui représentent plus d'un emploi sur huit dans nos lycées... Des HSA imposées aux collègues et qui envoient de plus en plus souvent d'autres collègues du même établissement faire un complément de service ailleurs, parfois loin...

Où va-t-on à ce rythme ?

Toutes ces situations inquiètent et accentuent le stress et la colère des collègues. La FSU dénonce le recours aux compléments de service qui devraient avoir un caractère exceptionnel.

Face à cette situation inacceptable, la FSU continue à exiger un changement total de politique éducative, à arrêter immédiatement toute suppression de poste et, tout au contraire, à s'engager dans un mouvement de recrutements massifs, qui ne peut se réaliser que grâce à une revalorisation salariale d'ampleur.

L'expérimentation de la mise en œuvre du pouvoir d'instruction des collectivités territoriales sur les adjoint-es-gestionnaires (article 32 de l'avant projet de loi 4D) aggraverait leur situation : elle créerait les conditions structurelles d'injonctions paradoxales permanentes. En effet, l'intrusion de certaines collectivités dans la vie des établissements, parfois au mépris des lois et règlements de l'éducation - au mépris peut-être demain des missions d'enseignement - est déjà aujourd'hui un facteur de déstabilisation pour leur bonne organisation.

La FSU rappelle qu'il y a une mesure à prendre pour conforter la mission des adjoint-es-gestionnaires : la reconnaître complètement comme relevant de la catégorie A. Il faut requalifier tous les postes nécessaires pour y parvenir et promouvoir les personnels qui les occupent, dans le cadre d'un plan massif de requalification de B vers A et de C vers B pour reconnaître enfin les fonctions réellement exercées par les personnels.

La FSU appelle le gouvernement à renouer les fils du dialogue social, à écouter les revendications de personnels épuisés, désillusionnés, lassés de se sentir méprisés. Ces revendications sont portées par les organisations syndicales représentatives dont la légitimité ne saurait être contestée et qui ont toute leur place dans la démocratie sociale si malmenée. D'autant plus que rien de bon ne semble se profiler à l'horizon, que ce soit pour les personnels titulaires avec le maintien des dispositions de la loi dite de transformation de la Fonction publique qui rend les opérations de mutation encore plus difficiles et opaques ou bien pour les personnels précaires, avec une réforme de l'allocation chômage qui se profile, malgré la désapprobation unanime de toutes les organisations syndicales et patronales.

Pour s'opposer à ces conditions de la rentrée 2021 dramatiques et d'une ampleur jamais atteinte dans le 2<sup>nd</sup> degré dans notre académie, l'intersyndicale unitaire a appelé à une grève mardi 23 mars dans toute notre académie avec une manifestation fournie devant le rectorat. Vous n'êtes même pas sortis rencontrer les collègues...

Trop c'est trop !